



Mark P. Kortbeek

Associé

T : 780.917.4273 / C : kortbeekm@bennettjones.com

Edmonton

FORMATION

Université de l'Alberta, B.A., 1986

Université de l'Alberta, LLB, 1989

ADMISSIONS AU BARREAU

Alberta, 1990

Mark Kortbeek pratique le droit des affaires (y compris les fusions et acquisitions, les réorganisations d'entreprises et les financements), le développement des infrastructures et l'immobilier commercial.

Droit commercial

Mark possède une vaste expérience dans le domaine commercial des entreprises. Il a fourni des conseils à des entités privées et publiques, sur un large éventail de questions de droit commercial, y compris des conseils sur les structures commerciales appropriées, les réorganisations d'entreprises, les financements et les questions de gouvernance. L'expérience de Mark comprend la négociation, la rédaction et l'examen de diverses formes de contrats commerciaux, y compris les conventions d'actionnaires, de distribution, d'approvisionnement, de service, de gestion, de consultation et de partenariat. Mark pratique également dans le domaine de l'agro-industrie pour le compte de clients impliqués dans la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie, la vente au détail et le développement d'épicerie et la fabrication d'aliments.

Droit de l'infrastructure et de la construction

Marquer les pratiques dans les projets de développement d'infrastructures et représenter les propriétaires/ promoteurs et les entrepreneurs dans le cadre de projets nationaux et internationaux d'électricité, de transport et de pipelines. Sa pratique est axée sur la prestation de conseils stratégiques et structurants et sur la rédaction et la négociation d'une gamme d'accords, y compris la conception, l'ingénierie, l'approvisionnement, la construction et la gestion (IAGC), l'ingénierie, l'approvisionnement et les constructions (IAC) et les accords d'ingénierie et d'approvisionnement (E &P). Il conseille également des clients en ce qui concerne d'autres aspects de ces projets, y compris les questions d'approvisionnement et de chaîne d'approvisionnement, les questions d'administration des contrats, la gestion des ordres de modification et les questions de garantie.

Immobilier commercial

Mark représente un groupe diversifié de clients, y compris des promoteurs, des sociétés, des partenariats, des entrepreneurs individuels et des institutions financières. Sa pratique se concentre sur la prestation de conseils dans le cadre de l'achat et de la vente d'actifs immobiliers et de sociétés immobilières, du développement immobilier, de la location et des prêts bancaires et hypothécaires.